COMBRIT SAINTE-MARINE
KOMBR'D SANT-VORAN

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260515-DEL_0682026-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MAI 2026
(Extrait du registre des délibérations)

Le 4 Mai 2026, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Combrit s'est réuni en séance ordinaire, à 16 heures, dans la salle de réunion de la Mairie de Combrit, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit.

Etaient présents : Christian LOUSSOUARN, Nadine ARHAN, Louisette BECHARD, Helena MOONWESSUR, Gilles DELELIS, Michèle BOURHIS, Hélène OLIVIER, Véronique COPPEJANS.

Absents ayant donné procuration :
Aurélie LE GOFF à Nadine ARHAN,
Claire LE CAER à Michèle BOURHIS,
Fanny HEMERY à Helena MOONWESSUR.

Absents excusés :

Nbre de membres en exercice : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 11
Nbre d'absents : 0

N° 06-2026 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ELECTION DU VICE-PRESIDENT et VICE-PRESIDENT DELEGUE DU CCAS

Vu les articles L.123-6, L.123-8, R.123-7-16-23 du code de l'action sociale et des familles ;

Le Maire, président de droit du Conseil d'Administration du CCAS, informe que lors du Conseil Municipal du 22 MARS 2026, les conseillers municipaux ont fixé à 10 le nombre des membres du CCAS, soit 5 membres élus, et 5 membres nommés par arrêté du Maire du 28 avril 2026 parmi les personnes non membres du Conseil Municipal (article R.123-11 du CASF).
Sont élus membres du CCAS, par le Conseil Municipal dans sa séance du 22 MARS 2026 :
MMES ARHAN Nadine, BECHARD Louisette, Aurélie LE GOFF, Héléna MOONWESSUR, Monsieur Gilles DELELIS

Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire et Président du CCAS déclare installer le nouveau Conseil d'Administration.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection du Vice-président du CCAS comme précisé dans l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles.
Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Nadine ARHAN, Adjointe au CCAS et à l'action sociale.

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de la vice-présidente à main levée, est élue vice-présidente Nadine ARHAN.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection du Vice-président délégué du CCAS ; la désignation d'un délégué au sein d'un CCAS est une évolution introduite par l'article 141de la loi 2022-217 du 21 février 2022 ; cette fonction a été instituée par le décret 2023-632 du 20 juillet 2023.

Est candidate : Louisette BECHARD, Adjointe déléguée au CCAS et à l'action sociale.

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de la vice-présidente déléguée à main levée, est élue vice-présidente déléguée Louisette BECHARD.

MAIRIE DE COMBRIT
CCAS

Pour copie conforme
Le 4 mai 2026
Le Président,
Christian Loussouarn